

## **DECLARATION DE LA 4<sup>Eme</sup> RENCONTRE DU RAESS « BAMAKO 2016 » / SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS**

- La volonté politique exprimée par plusieurs pays du continent africain pour faire valoir le Partenariat Public-Privé doit réserver une attention particulière à la question de transfert d'une partie des responsabilités aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui ont la possibilité d'animer et d'encadrer un territoire ainsi que de répondre aux attentes socio-économiques des populations concernées et ce, en se basant sur le principe de la subsidiarité ;
- Les gouvernements sont invités à repenser l'ESS pour qu'elle ait la place qu'elle mérite sur l'échiquier des modèles de développement et des politiques choisies pour une économie juste et équitable. Pour ce faire, il y a lieu de considérer l'ESS comme une nouvelle façon de concevoir le développement dans une dimension transversale, intersectorielle et non comme un secteur à caractère vertical relevant d'un portefeuille ministériel unique ;
- Les politiques publiques et les instances qui gouvernent l'économie de marché doivent jouer un rôle important pour humaniser les investissements à caractère lucratif et mercantiliste de telle sorte que la primauté humaine soit reconnue en lieu et place du capital. Aussi, la dimension environnementale doit constituer une préoccupation majeure dans les stratégies et plans d'actions à venir, notamment devant le débat universel sur les enjeux du changement climatique COP 21 / COP 22 ;
- L'ESS doit être inscrite dans toutes les démarches et les initiatives des Pouvoirs Publics et du Privé qui tentent d'installer la déconcentration, la décentralisation et la régionalisation. Cette considération doit tenir compte du rôle incontournable des Collectivités Locales qui doivent désormais jouer le rôle de promoteur en faveur d'un développement inclusif et d'une économie juste et équitable territorialisée ;
- Les aspects juridiques et réglementaires qui régissent le champ de l'ESS doivent faire l'objet d'un examen approprié pour promouvoir la contribution et la mission des coopératives, des associations, des

mutuelles et des entreprises sociales. Ces aspects doivent connaître une certaine harmonisation entre les pays du continent, ce qui va accélérer l'intégration des sous-régions du continent, ainsi que développer la coopération et l'échange entre les grandes familles de l'ESS de nos pays ;

- Il est recommandé de suivre l'exemple de la dynamique malienne qui a pu amener les représentants du peuple (parlementaires et conseillers) à se constituer en réseau pour défendre les politiques et les programmes de l'ESS dans le pays et de travailler de concert avec la société civile ;
- L'ESS du continent africain a besoin de capitaux patients et structurants ; pour cela, les pouvoirs publics, les acteurs privés et la société civile doivent ensemble identifier les voies et les moyens appropriés pour rendre disponible un financement solidaire, mutualisé, capable de répondre à la demande de petits producteurs dans les différents domaines économiques en privilégiant le monde rural et les zones enclavées ;
- Dans le domaine agricole, une attention particulière doit être accordée au petit producteur agricole afin de lui offrir les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'il devienne une sécurité pour sa famille et un contributeur en vue de la sécurité alimentaire de son pays. Pour cela, il est nécessaire d'observer une organisation sectorielle qui doit être basée sur le principe de l'agrégation pour que la corporation des petits producteurs soit possible et compétitive par rapport aux gros capitaux investis dans le domaine de l'agriculture. L'ESS peut servir de modèle assurant ainsi une agrégation intelligente capable d'apporter les solutions attendues par l'activité agricole du pays ;
- Il est également recommandé parmi les préoccupations majeures, la prise en compte du genre et de la jeunesse dans tous les programmes de développement préconisés. L'ESS réserve un espace de choix à cette préoccupation pour résorber le chômage des jeunes et l'exclusion des femmes. Elle constitue une alternative pour lutter contre la déperdition du capital humain du Sud, provoquée par le phénomène migratoire ;
- La problématique de commercialisation qui frappe les produits du terroir trouve une partie de sa solution dans la coopération inter-pays et dans la

mise en place d'un dispositif d'échanges commerciaux tenant compte à la fois de la fragilité de la très petite entreprise et de la valeur culturelle et sociale du produit en question. Cette promotion commerciale va sans doute contribuer à la création des richesses et à leur meilleure répartition, à l'aménagement du territoire et au maintien des populations locales ;

- La problématique sociale fait partie intégrante des questionnements et des débats issus des rencontres des acteurs de l'ESS. Il est recommandé que les systèmes de protection sociale et de couverture médicale soient installés selon les principes de mutualité et de solidarité.

### **MOTION DE REMERCIEMENT**

Les participants, réunis le 28 avril 2016 au Centre International de Conférence de Bamako (CICB), saisissent cette occasion pour exprimer à la Haute autorité et au Gouvernement malien leurs sincères remerciements pour l'invitation et l'organisation de cette 4<sup>ème</sup> Rencontre du Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS), qui a permis aux réseaux nationaux de l'ESS, aux experts et aux universitaires, aux délégations officielles représentées d'échanger sur les grandes questions concernant le développement et le devenir des politiques gouvernementales relatives à l'Economie Sociale et Solidaire.

Les remerciements s'adressent également à la société civile malienne à travers le Réseau National d'Appui à la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire qui a su mobiliser les femmes et les hommes pour réunir les conditions de réussite.

**Vive le Mali !**

**Vive l'Afrique !**

**Vive le RAESS !**